

UNE MYSTERIEUSE TROUVAILLE

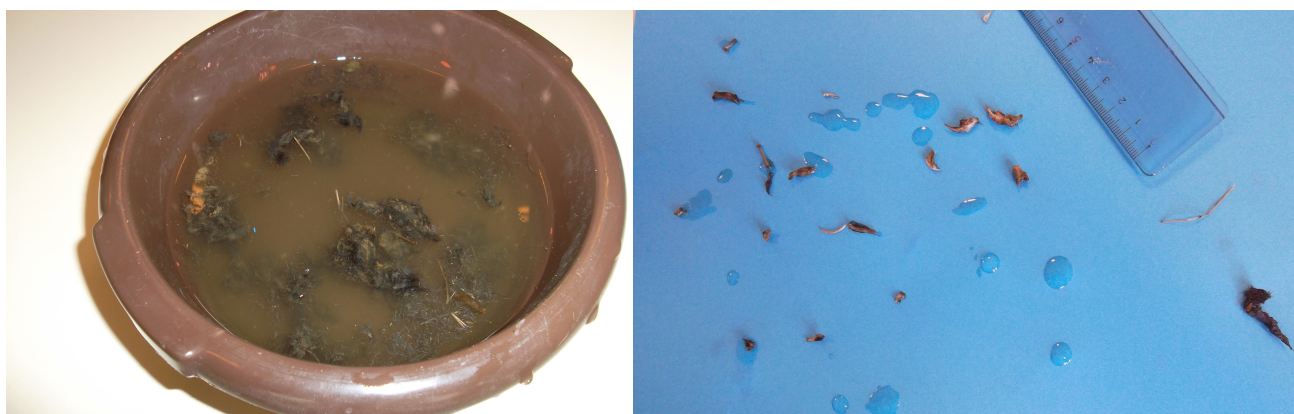
Mais quel est donc cet objet trouvé le mois passé dans un jardin en lisière de forêt du côté d'Alençon ? Les élèves de CM sont mis à contribution pour comprendre sa nature...



Un premier temps d'observation et de dessin permet de lister **plusieurs hypothèses différentes**. Selon les élèves il pourrait s'agir :

- des restes d'un animal mort depuis plus ou moins longtemps, « fossilisé » pour certains ;
- d'une boule de poils ancienne
- du rejet d'un animal pour nourrir ses petits
- d'un vieux cocon
- d'excréments de plantes

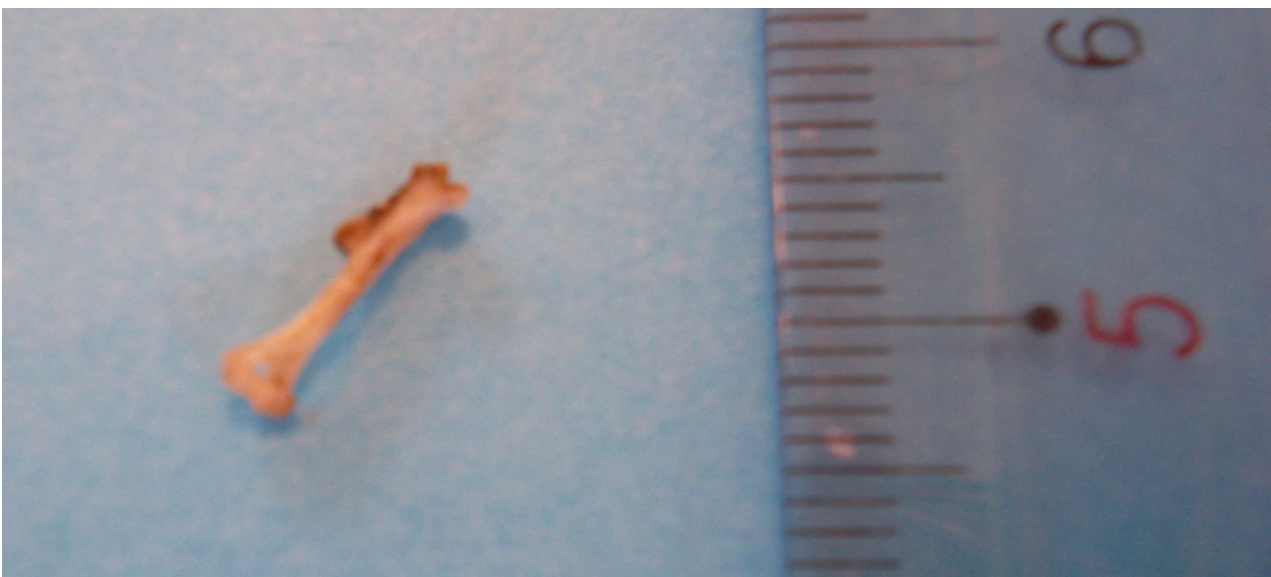
Nous réalisons ensuite **une dissection de l'objet puis nous le trempons dans l'eau afin d'en séparer toutes les parties**. Et voilà ce que nous obtenons :



Dans le détail, nous percevons 4 éléments particuliers :

- beaucoup de poils
- des brins d'herbe
- des os, de dimension réduite, complets ou bien en morceaux ;
- des dents

L'étude de ces restes (mâchoires notamment) nous met sur la piste de petits rongeurs type souris, mulots, campagnols...



Il est maintenant clair pour les élèves que nous avons affaire à des restes d'animaux non digérés et recrachés par leur prédateur. Un peu d'aide permet de mettre des mots scientifiques sur cette trouvaille : il s'agit d'une **pelote de réjection** d'un rapace, très certainement une chouette ou un hibou.

En effet, lors de chaque capture de proie, **l'organisme de ces espèces trie les éléments utiles à leur nutrition (avant tout la chair) de ceux qui sont superflus (poils, os, dents) et qui sont donc recrachés sous forme de pelote.**

Il nous reste alors à identifier l'espèce de rapace en question. Nous utilisons pour cela le document suivant :

EFFRAIE DES CLOCHERS
 ↑ 3 à 8 cm
 → 1,5 à 4 cm
 Couleur noire à très sombre à l'état frais, plus grise ensuite.
 Très arrondie, globuleuse.
 Dure, compacte.
 Dans les greniers, clochers, granges, au pied des bâtiments, sous les préaux ou les falaises. Pelotes en nombre.
 Contenu : poils et restes de micro mammifères essentiellement.
 Surface assez lisse, semble enduite d'un vernis. Les os n'apparaissent pratiquement pas à la surface lorsque les pelotes sont fraîches.

CHOUETTE HULOTTE
 ↑ 3,5 à 6 cm
 → 1,5 à 3 cm
 Dans les bois et forêts, dans les parcs urbains. Au pied des arbres de lièze, des arbres recouverts de lierre.
 Surface irrégulière, bosselée. Os souvent apparents.
 Plutôt cylindrique.
 Flutôt cylindrique.
 Couleur : gris foncé.

HIBOU MOYEN-DUC
 ↑ 3 à 6 cm
 → 1,5 à 2,5 cm
 Surface plutôt régulière.
 Assez cylindrique.
 Dans les petits bois de résineux et bosquets. Sous les épicéas et en lisière. Pelotes en nombre sous les dortoirs d'hiver.
 Couleur gris clair.
 Arrondie à une ou aux deux extrémités.
 Contenu : en grande majorité des restes de rongeurs. Les crânes sont souvent assez bien conservés.

HIBOU GRAND-DUC
 ↑ 6 à 15 cm
 → 3 à 4 cm
 Surface plutôt irrégulière * (* elle est souvent «hibouffée»...)
 Grande taille.
 Assez cylindrique.
 Couleur variable (mais souvent grise).
 Au pied des falaises, carrières, massifs rocheux.
 Contenu très divers, ossements de grande taille.

CHOUETTE CHEVÊCHE
 ↑ 1,5 à 4,5 cm
 → 1 à 1,5 cm
 Amovide à un côté, pointue de l'autre.
 Assez friable en été, peu solide.
 Petite taille.
 Pointue à une ou aux deux extrémités.
 Couleur variable.
 Au pied des vieux bâtiments, des arbres creux, des trognes, dans les vergers et les granges.
 Contenu : poils et os de rongeurs en hiver; beaucoup d'insectes, de restes de terre ou de sable provenant des lombrics et de végétaux en été.

Nous avons oublié volontairement :
 Le hibou petit-duc : comme il est migrateur, il est présent (uniquement dans la moitié sud de la France) seulement à la belle saison et ses pelotes remplies de restes d'insectes ne se servent pas bien.
 Le hibou des marais : rare, il regagne souvent ses pelotes à même le sol en zone campestre : elles sont donc difficiles à trouver et ressemblent à celles du moyen-duc.
 La chevêchette : très rare et très localisée (seules forêts de montagne : Vosges, Jura, Alpes) !
 La chouette de Tengraïn : rare et localisée aux grandes forêts d'épicéas, peu de moyenne montagne.

Le verdict ne sera pas définitif mais deux options se dégagent clairement : il s'agit probablement d'une pelote de réjection d'un hibou moyen-duc mais qu'elle soit issue d'une chouette chevêche demeure possible.